



Moselle : Florange remet la ville au centre

Le lancement, le 24 février dernier, des travaux de réhabilitation du centre culturel de la Passerelle marque l'entrée de Florange (Moselle) dans une ère de rénovation urbaine audacieuse à l'échelle de cette ville « symbole » de la sidérurgie lorraine. A partir de cette opération de 8,3 M€, elle planifie 1 500 nouveaux logements sur les quinze prochaines années et l'aménagement d'un véritable lieu de centralité urbaine. La commune de 11 600 habitants entend notamment répondre aux besoins des travailleurs frontaliers qui se rendent quotidiennement au Luxembourg. Les investissements initiés par la municipalité se chiffrent à 31 M€ sur la période 2020-2026, cofinancés par des cessions foncières et des aides publiques.

« Il n'existe pas de polarité naturelle : la commune est née de la fusion de trois villages et elle s'est développée, sans cohésion, par la construction de cités ouvrières », éclaire le maire (LR), Rémy Dick. Le nouveau pôle s'organisera autour de la Passerelle dont la livraison est annoncée à l'automne 2023. L'équipement, conçu par Architecture Patrick Mauger, sera encadré - sur un parvis que la municipalité aménagera - par une résidence intergénérationnelle du bailleur Vivest (79 appartements, début de chantier ce printemps) et un projet immobilier privé (60 logements et 500 m² de commerces). De plus, les espaces fonciers disponibles à proximité, avenue de Lorraine, devraient voir émerger 450 nouveaux logements sur trois ans. Dès à présent, les promoteurs locaux Groupe Habiter et Delta Promotion en planifient respectivement 47 à l'emplacement des anciens ateliers municipaux et 117 sur l'ex-boulodrome. Qui dit bourg-centre, dit aussi commerces : la municipalité annonce 3 300 m² déjà programmés, dont un îlot de huit cellules (2 300 m²) d'Arcada Promotion, place Charles-de-Gaulle.

L'A31 bis change la donne. L'évolution du projet autoroutier A31 bis entre Nancy (Meurthe-et-Moselle), Metz (Moselle) et le Luxembourg ouvre par ailleurs des perspectives. Le 4 mars, son comité de pilotage a acté l'abandon du tracé qui aurait traversé Florange. « Cette décision libère une emprise de 23 ha qui était réservée depuis quarante ans dans les documents d'urbanisme et donc exclue pour des projets », salue Rémy Dick.

Enfin, les friches industrielles ouvrent également des opportunités foncières. La Ville souhaite les exploiter via une SEM d'aménagement qui se constituerait avant l'été. Cette dernière pourrait alors acquérir, aménager et viabiliser 15 ha que le groupe sidérurgique ArcelorMittal, toujours très présent, souhaite céder en centre-ville. Elle pourrait également porter 18,5 ha codétenus par le géant de l'acier et la communauté d'agglomération du Val de Fensch. Ces terrains, au sud de la ville, seraient propices à l'accueil d'équipements jusqu'à présent localisés en secteur urbain plus dense, comme la caserne des pompiers, le stade ou encore une école privée. En rendant cette zone constructible, le plan local d'urbanisme révisé, qui entrera en vigueur en septembre prochain, actera la transition de la cité industrielle.